

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 20

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il revint se fixer à Neuchâtel en 1886, où de belles et bonnes constructions naquirent de son association avec l'architecte Eugène Colomb.

Prince s'associa, quelques années plus tard, avec Jean Béguin, comme lui ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, et cette collaboration, doublée d'une amicale entente, engendra de très nombreux projets qui méritèrent de flatteuses récompenses et valurent à Prince une autorité indiscutée. Il fit partie de divers jurys.

Plusieurs collèges, de charmantes villas, la Poste, l'Ecole supérieure de commerce et l'Hôpital de la Ville, aux Cadolles, à Neuchâtel, la gare et la Caisse d'épargne à La Chaux-de-Fonds, le bâtiment d'administration des Chemins de fer fédéraux, au Brückfeld, à Berne, et *last but not least*, le palais du Tribunal fédéral, à Mon-Repos¹, à Lausanne, si imposant et de lignes si pures, demeurent le témoignage de son réel talent.

Prince présida la section neuchâteloise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes de 1917 à 1923.

Il avait gardé de l'Ecole de la rue Bonaparte l'esprit railleur et gai qu'on y cultive, et qu'il sut conserver jusque dans sa verte vieillesse; il se défendait de son mieux contre l'atteinte des années et sut y réussir, car son cœur était resté jeune et son amitié fidèle.

Le nombre est grand de ceux qui l'aimaient; il laisse à Neuchâtel, dans la Suisse romande et en particulier dans notre Comité le souvenir non seulement d'un architecte distingué, mais encore d'un gentleman et d'un bon citoyen.

Lausanne, septembre 1936.

Es.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Communiqué du Secrétariat.

Les places suivantes à pourvoir en Iran ont été annoncées à la S. I. A., qui fera suivre les offres des candidats répondant aux conditions posées:

1. Un ingénieur hydraulicien disposant de connaissances spéciales dans le projet et la construction des barrages.

2. Un géologue spécialisé dans les questions hydrauliques et les puits artésiens.

3. Un topographe expérimenté dans les levés de terrains concernant les travaux d'irrigation.

¹ Cet édifice fut projeté et exécuté en collaboration avec M. Jacques Béguin, fils et successeur de Jean dans l'association.

4. Un météorologue.

Les candidats doivent être en parfaite santé et disposer d'au moins 10 ans de pratique.

Les demandes seront rédigées en français sur des formulaires spéciaux qui peuvent être obtenus au secrétariat de la S. I. A. ou à la S. T. S.

Zurich, le 7 septembre 1936.

Le Secrétariat.

Section genevoise.

Séance du jeudi 1^{er} octobre 1936, à 20 h. 30 précises, au Cercle des Arts et des Lettres (4, quai de la Poste).

Ordre du jour:

1. Candidature de M. Jacques Favre, ingénieur-chimiste, présenté par MM. W. Denzler, ingénieur-chimiste et Jules Calame, ingénieur. —
2. Communications du Comité. — 3. Propositions individuelles. — 4. Conférence, avec projections lumineuses, de M. Jean Stengelin, architecte. Sujet: « Architecture de l'Italie contemporaine ».

Le Comité.

Le bureau rappelle aux membres qu'un *souper*, auquel la Section reçoit le conférencier, a lieu *avant chaque séance*, à 19 h. précises, au Cercle des Arts et des Lettres (2^e étage). Pour le *souper* du 1^{er} octobre, s'inscrire par téléphone (N^o 50.193), avant mercredi 30 septembre, à 17 heures.

BIBLIOGRAPHIE

La rémunération et le contrôle du travail dans l'industrie, par Ch. Casacof, Docteur de l'Université de Paris. VIII-99 pages, 16 × 25, avec 8 figures, 1936. Broché 14 Fr. Dunod, éditeur, à Paris.

L'auteur, occupé depuis de longues années de l'application de l'organisation scientifique du travail dans différentes entreprises industrielles, tant en France qu'à l'étranger, a été conduit à attribuer une place de premier plan aux problèmes de la rémunération et du contrôle du travail dans les usines. Il est en effet reconnu que c'est bien là que se trouve le centre de gravité de toutes les activités économiques, puisque le problème des salaires est l'élément essentiel sur lequel portent les plus graves conflits entre le capital et le travail.

Le principe des méthodes analysées dans cette étude est de réduire le plus possible la fatigue de l'ouvrier, de lui procurer un salaire élevé, de coordonner les opérations de manière à diminuer les prix de revient, et, enfin, de faire régner entre la Direction et l'ouvrier un esprit de collaboration indispensable à la prospérité de toute activité; c'est pourquoi les chefs d'entreprise trouveront dans ce recueil les éléments essentiels d'une organisation rationnelle qu'ils pourront adapter à leurs propres besoins, selon les exigences de l'industrie moderne.



ERNEST PRINCE
(à l'âge de 63 ans).